Marie Moret à Antoine Médéric et Juliette Cros, 25 juin 1901

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-124
Collation4 p. (329r, 330v, 331r, 332r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Antoine Médéric et Juliette Cros, 25 juin 1901, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54272

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction25 juin 1901
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
Destinataire

- Cros, Antoine Médéric (1857-)
- Cros, Juliette (1866-)

Lieu de destination

- Boulevard Pierre Flamens, Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne)

- Boulevard Pierre Flamens, Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne)

Description

RésuméMarie Moret remercie Antoine Médéric et Juliette Cros pour leur lettre du 20 juin 1901. Elle explique que le retard de sa réponse est dû aux envois qu'elle a faits aux bibliothèques étrangères, à la reprise de son « vrai travail » et aux corrections des épreuves du *Devoir*. Elle les remercie pour la description de la scène de la réception [par le public de la conférence donnée par Cros] de la photographie de Marie-Jeanne Dallet. Leur mot sur Saint-Gaudens l'a poussé à ouvrir le livret d'ouvrier de son père. Elle nomme les étapes du parcours de son père : Paris, Meaux, Libourne, Bordeaux (où il est rejoint par Godin), Toulouse chez Daussonne jeune pendant deux mois à partir du 23 avril 1836, Montrejeau (toujours avec Godin) chez le serrurier Pierre Pic pendant trois mois à partir du 24 juillet 1836, Montpellier, Nîmes, Marseille (où Moret et Godin se séparent), Lyon, etc. Elle demande qu'Antoine Médéric Cros conserve les articles de journaux qui évoqueraient sa conférence [sur le Familistère] pour les communiquer à Auguste Fabre et à elle-même. Elle lui annonce que Marie-Jeanne Dallet lui écrira à propos des vues photographiques pour les conférences ; elle lui indique que *Mutualité sociale* se trouve chez Guillaumin et Cie et qu'elle peut lui fournir des exemplaires du *Familistère illustré*. Elle informe Juliette Cros que leur voyage [de retour à Guise] a été pénible à cause de la chaleur. Elle lui indique qu'Auguste Fabre devait s'occuper des travaux de maçonnerie ; le 16 juin dernier, il a écrit qu'il ne disposait pas encore du maçon. Elle lui fait part de sa satisfaction d'avoir retrouvé son grand cabinet de travail en comparaison de celui de Nîmes, tellement chauffé par la toiture qu'on ne peut plus s'y tenir à partir de 11 h 00. Elle transmet à Juliette et Antoine Médéric Cros les pensées d'Émilie et Marie-Jeanne Dallet et le souvenir de Flore Moret.
NotesLa lettre d'Antoine Médéric Cros du 20 juin 1901, à laquelle répond Marie Moret et dans laquelle Cros fait le récit de la conférence qu'il a donné à Toulouse sur le Familistère, est conservée au Cnam dans la correspondance passive de Marie Moret (FG 44 (2) c).
SupportLe nom des correspondants « Cros » est manuscrit au crayon bleu sur la copie de la lettre au-dessus de l'appel de la lettre « Chers Monsieur et Madame ».

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Amitié, Construction, Habitations, Livres, Météorologie, Photographie, Voyage
Personnes citées

- Dallet, Émilie (1843-1920)
- Dallet, Marie-Jeanne (1872-1941)
- Daussonne jeune [monsieur]
- Fabre, Auguste (1839-1922)
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
- Guillaumin et Cie
- Moret, Flore (1840-)
- Moret, Jacques-Nicolas (1809-1868)
- Pic, Pierre

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54272?context=pdf

Œuvres citées

- [Dallet (Émilie), Dallet (Marie-Jeanne), Fabre (Auguste) et Prudhommeaux (Jules)], *Le Familistère illustré, résultats de vingt ans d'association, 1880-1900, par D.-F.-P.*, Paris, Guillaumin et Cie, [1900].
- Godin (Jean-Baptiste André), *Mutualité sociale et association du capital et du travail ou Extinction du paupérisme par la consécration du droit naturel des faibles au nécessaire et du droit des travailleurs à participer aux bénéfices de la production*, Paris, Guillaumin, 1880.

Lieux cités

- 14, rue de Richelieu, Paris
- Bordeaux (Gironde)
- Libourne (Gironde)
- Lyon (Rhône)
- Marseille (Bouches-du-Rhône)
- Meaux (Seine-et-Marne)
- Montpellier (Hérault)
- Montréjeau (Haute-Garonne)
- Nîmes (Gard)
- Saint-Gaudens (Haute-Garonne)
- Toulouse (Haute-Garonne)

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 07/03/2025

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54272?context=pdf

Familistère, Guise
25 juin 1901

Cros

Chers Monsieur et Madame,

Je vous remercie vivement de votre double et affectueuse lettre du 20. Ma pensée était avec vous depuis des jours et j'aspirais à vous écrire; mais j'étais emportée par des envois urgents à faire à diverses bibliothèques étrangères tandis que j'avais un inexprimable besoin de me remettre à mon vrai travail. Enfin! celui-ci est repris!

Mais le jour où votre bonne lettre nous est arrivée, le 22 et aussi hier et avant-hier les épreuves du Devoir sans presse me tenaillaient.

Je reviens à votre lettre. La vivacité de peinture de votre passage touchant l'accueil fait à la photographie de Jeanne, nous a rendu la scène vivante et nous vous en remercions du fond du cœur.

— Votre mot sur St Gaudens me fait ouvrir le livret d'ouvrier de mon père:

Il y a des attestations de son passage à Paris, Meaux, Libourne, Bordeaux.

C'est à Bordeaux que Godin l'a rejoint. Ils ont été ensemble à Toulouse ; c'est un serrurier nommé Daussonne Jeune qui signe au livret, le 23 avril 1836 touchant deux mois de travail.

Vient ensuite l'attestation donnée à Montréjeau par Pierre Pic serrurier le 24 juillet 1836 pour trois mois de travail. Là encore papa et Godin étaient ensemble. Le livret ne le dit pas, mais je le sais. (Le livret est personnel) Les deux cousins ne se sont séparés — momentanément — qu'au séjour de Marseille. De Montréjeau les attestations suivent comme ceci : Montpellier, Nîmes, Marseille, Lyon.

— Si quelques journaux parlent de votre Conférence, vous serez bien aimable de les garder pour nous les communiquer à l'occasion, à votre beau-père et à nous-mêmes.

— Jeanne vous écrira elle-même touchant les vues pour conférences.

330

— On peut aussi se procurer les statuts de la société du familistère chez Guillaumin et Cie éditeurs 14 rue Richelieu Paris.

— Si vous manquez de "Famil. illust.", dites-le, nous nous ferons un plaisir de vous en envoyer. Merci de les placer si bien.

— Chère Madame Juliette, notre voyage a été pénible à cause de la chaleur ; mais il s'est bien effectué. Votre père devait se mettre de suite aux travaux de maçonnerie et je ne sais pas si le maçon est à sa disposition maintenant.

Le 16 courant il nous a envoyé une liste de réponses à les questions posées par Emile, Jeanne et moi ... il était alors très très occupé à préparer une conférence ... sa santé était bonne ... je vous qu'il écrivait : "je n'ai pas encore le maçon, mais il viendra bientôt."

Je ne lui ai pas encore
répondu... j'espère le
faire bientôt.

Oh! oui je trouve bon
mon grand cabinet de
travail! surtout que
celui de Nîmes, n'ayant
pas d'étage au-dessus,
commençait, en Mai,
à être tellement chauffé
par la toiture que je
n'y pouvais plus tenir
à partir de 11 heures...

Merci encore à vous
et à Monsieur Cros pour
votre bonne lettre.
Nous nous réjouissons
de vous savoir en santé.

Emilie, Jeanne et moi
allons bien aussi; et toutes
trois nous vous envoyons
les plus affectueuses pensées.
J'y ajoute le bien cordial
souvenir de ma belle-sœur;
car elle parle toujours de
vous deux avec émotion et
elle me dirait de vous remer-
cier son souvenir, si elle
savait que je vous écris.

Croyez-moi, chers Monsieur
et Madame, bien cordiale-
ment votre

Marie Gavin